c'est en vain cependant, s'il n'a pas la foi, qu'il espèrerait son salut. « Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, et il se desséchera, et on le ramassera, et on le jettera au feu, et il brûlera. » (Joan,, XV, 6.) « Celui qui ne croira pas sera condamné. » (Marc., XVI, 16.)

En fin de compte, ce que vaut en elle-même cette honnêteté qui méprise la foi, et les fruits qu'elle engendre, de trop nombreux exemples nous le font voir. Pourquoi les Etats, dans leur ardeur de consolider et d'accroître la prospérité publique, souffrent-ils

cependant au point d'en être presque malades, de maux si nombreux et plus grands de jour en jour?

Sans doute, on prétend que la société civile est assez forte par elle-même, qu'elle peut prospérer sans le secours des institutions chrétiennes, et parvenir par son seul labeur au but où elle tend. En conséquence, on préfère administrer de cette manière profane les choses qui sont du ressort de l'Etat ; de sorte que, dans les lois civiles et dans la vie publique des peuples, on n'apercoit que des vestiges chaque jour moins nombreux de la religion des ancêtres. Mais ces hommes ne voient pas assez ce qu'ils font. Car, si l'on supprime la volonté d'un Dieu, réservant sa sanction au bien et au mal, il s'ensuit forcément que les lois se détachent de l'autorité qui en est le principe, et que la justice est ébranlée. Or, ce sont là les deux liens les plus solides et les plus essentiels de la société civile. De même manière, si l'on retranche l'espérance et l'attente des biens immortels, l'homme est porté à se jeter avidement sur les jouissances mortelles, et chacun s'efforce, selon son pouvoir, d'en attirer à lui le plus qu'il peut. De là les rivalités, l'envie, la haine, de la les plus affreux desseins, le désir de jeter à bas toute puissance, le projet insensé de semer au hasard des ruines. A l'extérieur, la paix n'est pas assurée; à l'intérieur, la sécurité ne règne pas; la vie sociale est bouleversée par des crimes.

Dans une telle lutte de convoitises, et dans un si grand péril, il faut ou bien s'attendre aux pires désastres ou bien chercher à temps un remède approprié au mal. Réduire à l'impuissance les malfaiteurs, travailler à humaniser les mœurs populaires et prévenir les délits, par tous les moyens que procure la prévoyance des lois, sont des choses justes et nécessaires; mais tout n'est pas là. La guérison des peuples doit procéder d'un plus haut principe. Il faut faire appel à une force plus qu'humaine, une force qui atteigne les cœurs, et qui, les renouvelant par la conscience de leur devoir, les rende meilleurs. Cette force, c'est évidemment celle qui, une fois déjà, a sauvé de sa perte l'univers rongé de maux encore plus grands. Faites revivre et laissez agir sans obstacles l'esprit chrétien dans l'Etat, l'Etat sera restauré. Il sera facile d'apaiser le conflit des classes inférieures avec les classes supérieures, et de délimiter par un respect mutuel les droits des deux parties. S'ils écoutent le Christ, riches et pauvres demeureront également dans leur devoir. Les uns comprendront qu'il leur faut observer la justice et la charité s'ils veulent être sauvés; les autres garderont la tempérance et la mesure. La société domestique sera stable, gardée par la crainte salutaire du Dieu qui ordonne et défend.